



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14/09/2022

FRANCE 2030 : LANCEMENT DU DISPOSITIF « ICC IMMERSION » POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES FRANÇAISES

Dans le cadre de France 2030, le Gouvernement, avec Business France et L'Institut Français, annoncent le lancement du programme « ICC Immersion » de soutien à l'export des entreprises culturelles, pour un montant total de 10,5 millions d'euros.

L'ambition de France 2030 est de transformer durablement des secteurs clés de notre économie par l'innovation technologique et industrielle et de positionner la France en leader du monde de demain, en investissant dans 10 objectifs clés pour mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde. **Placer la France à nouveau en tête des industries culturelles et créatives (ICC) et de la production de contenus constitue l'un des objectifs de ce grand plan d'investissement, doté de 1 milliard d'euros.**

Dans cette perspective, un nouveau dispositif de soutien à l'export est lancé par le Gouvernement : **le programme « ICC-Immersion » accompagnera les entreprises culturelles dans leur développement sur un marché étranger cible**, illustrant l'ambition d'accompagner dès l'origine l'internationalisation des filières soutenues par France 2030.



ICC IMMERSION : UN PROGRAMME D'IMMERSION INTERNATIONALE POUR LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES (ICC)

Ce nouveau programme est destiné aux entrepreneurs de la culture qui portent un projet innovant et qui souhaitent **accélérer leur développement à l'international sur un marché cible**.

ICC Immersion a pour objectif de donner aux entreprises sélectionnées une connaissance approfondie des pays cibles au contact de professionnels étrangers, et de bénéficier d'une **immersion en 3 phases dans les écosystèmes locaux** afin de favoriser la mise en réseau et les opportunités d'affaires :

1. immersion à distance en format hybride d'une à quatre semaines ;
2. immersion collective sur place d'une à deux semaines ;
3. immersion individuelle complémentaire jusqu'à 6 mois pour les entreprises pour lesquelles une présence plus longue est requise (par exemple pour un projet d'implantation).

Quatre territoires à fortes opportunités de marché ont été retenus pour être pilotes dans le cadre du lancement du programme en 2022 : le **Canada**, la **Corée du Sud**, **Israël** et le **Royaume-Uni**.

Le programme sera élargi à d'autres territoires stratégiques pour les ICC françaises dès 2023, et bénéficie d'un **budget total de 10,5 M€**.

S'inscrivant dans le cadre de France 2030, *ICC Immersion* est mis en œuvre par l'**Institut français** et **Business France**, en lien avec l'opérateur **Banque des Territoires**. Le programme repose sur l'expertise conjointe de l'Institut français, du réseau diplomatique et culturel du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de Business France et de ses bureaux à l'étranger.

Pour postuler :

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/icc-immersion>

Les cahiers des charges de l'ensemble des dispositifs, calendriers et modalités d'instruction sont également accessibles sur le site du ministère de la Culture :

<https://www.culture.gouv.fr/Strategie-ICC>

Contacts presse

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Business France

01 40 73 30 74 – 01 40 74 73 88

presse@businessfrance.fr

Institut français

neguine.mohsseni@institutfrancais.com

Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts)

06 38 53 97 67

marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

À propos de France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre, et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

<http://www.banquedesterritoires.fr/> @BanqueDesTerr

À propos de l'Institut français

L'Institut français est l'établissement public chargé de l'action culturelle extérieure de la France. Sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, il contribue activement à la diplomatie d'influence de la France. Ses projets et programmes reposent sur une capacité unique de déploiement à travers le vaste réseau des services culturels des Ambassades de France, des Instituts français et des Alliances françaises présents sur les cinq

continents.

www.institutfrancais.com / @IFParis

À propos de Business France

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise). Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 55 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires. Depuis janvier 2019, dans le cadre de la réforme du dispositif public d'accompagnement à l'export, Business France a concédé l'accompagnement des PME et ETI françaises à des partenaires privés sur les marchés suivants : Belgique, Hongrie, Maroc, Norvège, Philippines et Singapour.

www.businessfrance.fr / @businessfrance